



Quand la musique dissonne en Ile-de-France

Polémique autour de la généreuse enveloppe accordée par le conseil régional à la chaîne MTV pour organiser des tremplins musicaux.

Par Ludovic PERRIN

QUOTIDIEN : Jeudi 24 août 2006 - 06:00

Au conseil régional d'Ile-de-France, les méthodes de Julien Dray étonnent. Le 6 juillet, le vice-président chargé de la politique de la ville, de la sécurité et de la jeunesse faisait voter en commission permanente une subvention de 627 902 euros à MTV, chaîne musicale ciblée ados et jeunes adultes, afin de soutenir son opération «Révélation MTV 2006» en Ile-de-France, un tremplin de jeunes talents musiques actuelles. Si le principe choque subventionner la filiale française d'une multinationale ultralucrative (1), il est parfaitement légal.

La majorité de gauche a donné son feu vert à la proposition du porte-parole du PS. L'UDF et l'UMP se sont abstenus et le FN a voté contre. Pour Roger Karoutchi (UMP), «*ce n'est pas la première fois que le conseil régional intervient dans des domaines où il n'a rien à faire*». Anne Souyris (Verts) voit là «*une aberration de système*» : «*On est en train de financer un haut-parleur médiatique au lieu de soutenir les associations sur le terrain. Une politique de la ville, normalement, c'est effectuer un travail de médiation dans les quartiers sensibles. Est-ce la réponse que donne le plus gros parti de gauche au problème des banlieues ?*» Olivier Thomas (PS) non plus ne voit pas pourquoi son «ami» Julien Dray s'occupe de culture : «*Il s'y connaît comme moi en boucherie chevaline.*»

Boycott. Julien Dray avait sollicité la commission culture, mais le vice-président Francis Parny (PCF) a refusé d'être associé à l'opération MTV : «*Le privé ne m'effraie pas forcément, mais là je suis tout de même gêné par les critères de choix.*» Depuis sa prise de fonctions en 2004, Francis Parny dit vouloir défendre une politique de long terme autour du spectacle vivant. Il a passé 104 conventions avec des lieux et compagnies de théâtre, danse, cirque et arts de la rue, soit 7,5 millions d'euros. Sur les 50 millions de crédit de fonctionnement de la Culture, les musiques actuelles reçoivent, elles, 1,4 million dont seulement 250 000 euros pour les huit réseaux d'Ile-de-France, à savoir la kyrielle de petits lieux et associations accompagnant musiciens amateurs et professionnels émergents (studios de répétition, cours d'instruments, etc.). 250 000 euros, c'est à peu près le budget du site des Révélation MTV...

Témoignage d'Arnaud Monnier, directeur de l'espace Michel-Berger à Sannois (Val-d'Oise), 500 places : «*De la mi-septembre à la fin juin, nous accueillons 120 artistes (Camille, Pauline Croze, etc.) et une trentaine de créations sur scène. Je vois des gens trouver leurs repères, s'épanouir, des copains de lycée qui répètent, des jeunes de tous les milieux sociaux car c'est un lieu de rencontre.*»

Une semaine après le vote de la subvention, Vincent Rulot, président du Réseau des musiques actuelles amplifiées d'Ile-de-France (RIF), a exprimé son indignation à Jean-Paul Huchon, président PS du conseil régional. Pour lui, ce projet est une insulte aux publics comme aux réseaux soutenus par la région : «*Il repose sur l'idée mensongère que la finalité pour un musicien est de se retrouver dans une major.*» Eric Boistard, président de la Fédurok (regroupant au plan national une soixantaine de petites et moyennes salles rock, électro, reggae...) : «*Une collectivité n'est pas là pour vendre des produits, elle est là pour accompagner la population sur son territoire. Depuis dix ans, il y a une forte augmentation des pratiques amateurs. Souvent sans ambition professionnelle. Il faudrait privilégier un travail de proximité. La jeunesse a plus besoin de socialisation que de vedettariat.*» Ce n'est pas la première fois que le RIF proteste. En 2002 et 2003, il avait déjà dénoncé un manque de concertation lors de tremplins MCM et France 3 pareillement soutenus.

Julien Dray a refusé de commenter l'affaire : «*Nous n'avons rien à dire, il y a une opération, on jugera sur pièce.*» On n'en saura donc pas plus sur les liens tissés avec l'organisateur des tremplins. En effet, si le diffuseur change d'une année sur l'autre, le producteur reste toujours le même : Eric Basset. Cette année, c'est à travers Viva Productions, structure à laquelle il a revendu son label Créon Music, que celui-ci contrôlera régie, captations des 24 live et enregistrement du double CD et DVD des finalistes. Et c'est Patrick Basset, son frère, engagé en free-lance par Viva Productions, qui est chargé de booker les salles. Ce qui s'annonce difficile car plusieurs lieux franciliens ont appelé au boycott. «*On est pris en otage*, déplore Eric Basset. *Est-ce que le RIF doit avoir le monopole sur les musiques actuelles ?*»

Catalyseur. Eric Basset connaît bien le spectacle vivant. Avant de produire Zouk Machine ou Kassav, ce spécialiste des musiques antillaises s'occupait des concerts de Malavoi ou Dédé Saint-Prix. C'est ainsi que Julien Dray le

contacte au milieu des années 80. Jeune rocardien, il organisera les concerts de SOS Racisme, place de la Concorde ou place de la République.

Si le zouk est passé de mode, les musiques actuelles demeurent un catalyseur extraordinaire pour s'adresser à la jeunesse des banlieues pauvres et moins pauvres (70 % des 16-25 ans jouent d'un instrument). Thierry Cammas, directeur général MTV France, le confirme : *«L'Ile-de-France possède un vivier majeur de jeunes talents . Ça nous semblait être un bon terrain pour être acteurs en profondeur sur une stratégie d'artistes en développement. Notre bouquet de chaînes touche potentiellement 7 millions de foyers avec le câble, le satellite et l'ADSL. MTV France est une chaîne qui s'exprime en français et qui expose des talents francophones sur des registres aussi divers que le hip-hop, le rock ou la variété. Il est important pour nous d'aller plus loin dans le live que des captations de concerts et des partenariats avec des festivals.»*

«Crédulité». Pour sélectionner ses talents, MTV se base sur l'originalité de leur blog. Le 20 septembre, une soirée de présentation se déroulera à Paris. Puis, finales départementales à l'automne et grande finale en décembre. Le gagnant (15 000 euros à investir dans un projet musical) pourra, de juin à août 2007, se produire dans les différents festivals dont MTV est partenaire (Furia Sound Festival, Solidays, Rock en Seine). François Missonnier, programmateur de Rock en Seine, n'en a pourtant pas encore été officiellement informé. *«Le principe de base d'un festival c'est qu'il décide lui-même de sa programmation. Et nous ouvrons déjà notre troisième scène à des groupes repérés en partenariat avec les réseaux associatifs RIF et Zébrok.»* Rien ne semble confirmé non plus du côté de la Sacem et de la Fnac, mentionnées comme partenaires.

Brune, du groupe Rubybrune, a gagné le tremplin France 3 en 2003. Elle en garde un sale goût. *«Ils nous ont manipulés en jouant sur notre bonne foi et notre crédulité. On était censés faire une compile, avoir des affiches, jouer à Solidays, Rock en Seine, avoir un suivi et une formation professionnels. De tout ça, on n'a eu qu'un concert de vingt minutes à Solidays. La formation, c'est nous qui sommes allés la quémander à l'Irma [centre d'informations des musiques actuelles créé par Jack Lang, ndlr] ; ils n'étaient pas au courant.»* Mais, cette année ? *«Il ne faut pas se faire d'illusions, affirme Olivier Thomas. MTV, c'est une grosse boîte qui fait du pognon avec de la soupe. Les jeunes Franciliens, ils s'en foutent. Il y a beaucoup d'amateurs, certains sont à la lisière de la professionnalisation, il faut les accompagner. Sinon, on les livre à la "marchandisation".»* Comme une Star Ac du pauvre (roqueur) ?

(1) La maison mère Viacom affiche un bénéfice net de 341,3 millions d'euros au deuxième trimestre 2006, en hausse de 23,6 % sur un an.

<http://www.liberation.fr/culture/musique/200160.FR.php>

© Libération